



## Règlement intérieur

**Inscription :** Chaque année, l'élève remplit un formulaire d'inscription daté et signé où il reconnaît avoir lu et accepté le règlement intérieur.

**Activité et arrêt des cours :** les cours démarrent le lundi mi-septembre et se terminent fin juin. Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires et les jours fériés.

**Arriver en cours d'année :** il est possible de rejoindre les cours à tout moment de l'année, notez cependant qu'une progression est prévue au cours de l'année ! Les cours sont tous niveaux, les pratiques proposées sont adaptées en fonction des personnes présentes.

**Changer de cours en milieu d'année :** une fois que vous avez choisi le créneau horaire qui vous convient, il est possible de changer ponctuellement de cours en fonction de vos disponibilités et dans la limite des places disponibles.

**Venir aux cours de yoga :** pour que les cours se déroulent dans les meilleures conditions pour tous, merci d'arriver 10 minutes à l'avance pour avoir le temps de vous changer, de vous installer tranquillement... Et pour être sûr de ne pas arriver en retard ! Toute séance commence à l'heure. En cas de retard, merci d'être discret pour ne pas gêner le bon déroulement du cours et la concentration des participants déjà installés.

**Matériel / équipement :** Venez obligatoirement avec votre tapis ou un tissu pour couvrir les tapis mis à votre disposition.

**Merci d'éteindre vos portables.**

**Santé/ restrictions :** les cours de yoga sont accessibles à tous mais si vous avez un problème de santé particulier, merci de le signaler avant votre premier cours. En cas de doute, consultez votre médecin afin de savoir si vous êtes apte à suivre les cours de yoga. Votre enseignant vous remettra une fiche santé à remplir. Pensez lui rendre au plus tard fin septembre.

**Assurance :** Il est recommandé à chaque adhérent de vérifier les conditions de sa garantie personnelle « Assurance Responsabilité Civile » auprès de son assureur.

**Règlement :** les cotisations sont à régler auprès de votre enseignant. <https://www.yogaestelle.com/>

## Mesures liées au Covid-19

L'actualité nous invite plus que jamais à se respecter les uns les autres, à prendre soin du lieu.  
Chaque personne s'assure d'être négatif à la COVID-19 pour participer aux cours.

### Mesures pour les cours en salle :

Pour les cours en salle, nous vous demandons de venir :

- ✚ Avec un masque que vous pourrez enlever une fois installé sur votre tapis.
- ✚ Avec votre tapis et éventuellement un tissu pour couvrir ceux de la salle.
- ✚ En respectant les horaires, de façon à permettre l'aération de la salle entre les cours.
- ✚ A garder des distanciations physiques entre vous de façon à respecter l'espace de chacun
- ✚ De ne pas vous rendre au cours si vous présentez des symptômes grippaux ou de la COVID-19.
  - a. Un cours en distanciel est mis à votre disposition (mardi 19h30)
- ✚ De prévenir toute personne responsable du lieu en cas de contamination de la COVID-19.

### L'enseignant(e) s'engage à :

- ✚ Limiter le nombre de participants afin de respecter les règles de distanciation physique ;
- ✚ Mettre à disposition à l'entrée de la salle du gel hydro-alcoolique pour les mains et les pieds
- ✚ Aérer la salle entre chaque cours ;
- ✚ Ce que l'enseignant porte un masque s'il se déplace pour aller près des élèves lors des cours.
- ✚ En cas de symptômes grippaux de l'enseignant, à annuler les séances. Vous pourrez pour rattraper votre cours durant le mois en cours, assister à un autre cours de yoga. Cf. les horaires des autres cours sur le site. <https://www.yogaestelle.com/>

### Cours en ligne en cas d'impossibilité présentielle

En cas d'impossibilité d'assurer les cours en présentiel (confinement), ceux-ci seront assurés chaque jour de la semaine via une plateforme en ligne. De nouveaux horaires vous seront communiqués par mail. (Pensez à vous manifester en amont auprès du professeur qui assure le créneau auquel vous voulez participer). Les liens pour assister aux cours vous seront communiqués chaque dimanche par mail. Sauf cas particulier, votre enseignant ne procédera à aucun remboursement pour ce motif.